

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

Distribution de Grain et de Pommes de Terre de Semence

—PAR LES—

FERMES EXPERIMENTALES DE L'ETAT 1915-1916

Conformément aux instructions de l'hon. ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions gratuites de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons d'à-peu-près les poids suivants : blé de printemps 5 livres, avoine blanche 4 livres, orge 5 livres et pois de grande culture 5 livres. Les échantillons de pommes de terre (3 livres) devront être demandés à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et à certaines fermes annexes pour les autres provinces.

Chaque demande doit être écrite séparément et signée par le pétitionnaire. En plus d'un échantillon de grain, nous pourrions, peut-être, sur demande, envoyer un échantillon de pommes de terre à chaque propriétaire foncier, mais chacune de ces deux demandes devra nous être adressée sur feuille distincte.

Les demandes écrites sur des formules imprimées seront refusées.

En raison de l'incendie de notre bâtiment de céréales, contenant les machines à nettoyer et une forte réserve de grain de semence à distribuer, nous serons obligés de limiter jusqu'à un certain point notre distribution. Il sera satisfait à un aussi grand nombre que possible de demandes rédigées conformément aux règlements établis, mais il faudra qu'elles nous arrivent avant la fin de décembre pour n'être pas en retard. Aucun échantillon ne peut être adressé en réponse à une demande (quelle que soit la date de sa réception) s'il n'est pas clairement fait mention des besoins du pétitionnaire, de son expérience concernant les différentes cultures, et de la nature du sol à ensemen- cer.

Les demandes d'échantillons de grain pour tout le Canada, et celles des pommes de terre pour Ontario et Québec seulement, devront être adressées au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale Ottawa. En ne mettant pas cette adresse exactement, on s'expose à des retards et à des ennuis. Ces lettres ne devront pas être affranchies.

Les demandes de pommes de terre pour les provinces autres que celles d'Ontario et Québec, devront être adressées (affranchies) au régisseur de la ferme expérimentale annexe la plus rapprochée.

J. H. GRISDALE,

Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

LE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

On voudrait l'améliorer après la guerre

On annonce la prochaine arrivée au Canada de M. Damours, député français du département des Landes, avec mission d'étudier le développement possible des relations commerciales entre le Canada et la France, après la guerre.

Et l'on commence, à Montréal, à se préoccuper de l'organisation d'un comité représentatif des corps commerciaux de cette ville pour collaborer avec M. Damours, dans ce travail si intéressant pour les deux pays.

Nous avons, dès le début de la guerre, proposé la formation d'un comité de ce genre, qui eût étudié les problèmes de ces relations pendant la guerre. Notre commerce et notre industrie y eussent considérablement gagné.

Que cette proposition n'ait pas été acceptée, ce n'est pas une raison pour que nous refusions de recommander autant que nous le pourrions, celle qui est due à l'initiative de M. J. R. Génin, président de la Chambre de Commerce française et qui vise les conditions qui se produiront après la guerre.

Il est évident que, lorsque la paix sera rétablie, il se produira des modifications économiques considérables dans tous les pays qui ont pris part à la guerre et même dans ceux qui sont restés neutres.

Et c'est bien le rôle de la Chambre de Commerce française de se mettre à la tête d'une organisation sur place qui tâcherait d'orienter ces modifications, au Canada, de manière qu'elles soient profitables à la France, en même temps qu'à notre pays.

La Chambre de Commerce du district de Montréal, le Board of Trade seront, croyons-nous, bien disposés à se joindre pour cela à M. J. R. Génin et à son groupe.

Il ne serait peut-être pas inopportun, non plus, d'y inviter l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Jusqu'ici, le commerce Français au Canada a beaucoup plus profité des avantages du traité entre les deux pays que le commerce canadien d'exportation; et cela provient surtout de ce que le commerce français s'est remué davantage pour en profiter.

Ce serait donc l'occasion pour nos producteurs et nos exportateurs canadiens de secouer leur précédente inertie et de se préoccuper du développement de nos exportations en France. Un marché de 40 millions de consommateurs devrait valoir la peine qu'on le cultive.

—(Le Canada.)

MARINE MARCHANDE CANADIENNE

Comment elle eut pu naître de notre marine de guerre

M. Frank Pauzé, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, de retour d'un voyage d'études dans l'ouest des Etats-Unis, a fait part à la chambre, l'autre jour, des impressions reçues pendant son voyage.

L'une de ces impressions, c'est que le Canada devrait avoir une marine marchande à lui.

Le fait est que presque tous les vapeurs qui fréquentent le port de Montréal, venant de l'étranger, et même la plupart de ceux qui font le service de fret entre Montréal et les provinces maritimes, sont de nationalité étrangère.

La raison s'en trouve dans le fait que la navigation n'est possible dans notre port que pendant six mois et demi, tout au plus sept mois de l'année; et que, par conséquent, pour le reste du temps, la plupart de ces vapeurs ont à chercher des transports sur d'autres routes où la nationalité anglaise leur offre des avantages.

Dans les provinces maritimes, il y a encore un certain nombre de voiliers qui conservent la nationalité canadienne; mais la substitution des navires en fer et en acier aux anciens navires en bois, qui a oblitéré une industrie autrefois si prospère à Québec, élimine graduellement ces vestiges d'une marine marchande canadienne.

Il faudrait que nous puissions construire chez nous nos propres navires en acier. Dans les conditions actuelles, les navires construits chez nous ne pourraient guère soutenir la concurrence avec ceux qui sont construits en Angleterre ou dans les pays scandinaves, parce qu'ils coûteraient trop cher et que leur exploitation serait trop dispendieuse, car il faudrait payer nos équipages beaucoup plus cher.

Il y aurait bien un moyen: subventionner chez nous la construction des navires commes on le fait en France. Encore faudrait-il pour encourager l'établissement au Canada de chantiers maritimes, leur assurer au moins la perspective de certaines commandes.

C'était la politique adoptée par le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, et celle qui a dicté la condition insérée dans les contrats pour la marine canadienne. Mais cette politique a été abandonnée par le gouvernement Borden.

Sous l'impulsion donnée par la politique d'une marine canadienne, deux grands établissements anglais sont venus s'établir à Montréal: l'établissement Vickers-Maxim, à Maisonneuve, et l'établissement Armstrong-Whitworth, à Longueuil.

Nous avons là tous les éléments nécessaires à la construction de navires marchands, et, de fait, les ateliers Vickers-Maxim sont en état d'entreprendre et d'exécuter des commandes de navires de huit à dix mille tonnes.

Mais, privés des commandes du gouvernement qu'ils attendaient, ces ateliers étaient restés oisifs et n'étaient employés qu'à des réparations fortuites, jusqu'à ce que la guerre leur eût fourni l'occasion de mettre en œuvre leur outillage.

Comme on le voit, la question d'une marine marchande canadienne se rattache intimement à celle d'une marine de guerre canadienne, et l'une ne sera pas résolue sans l'autre.

SA MENTALITE !

Il fallait s'y attendre, car chaque fois qu'il y a une vilénie à commettre on peut parier à coup sûr que la gazette bleue n'y manquera pas.

Monsieur R. L. Borden—ou est-ce le célèbre Bob Rogers, grand maître d'organisation électorale, comme tel, patron de Monsieur Patenaude qui fut l'organisateur Tory dans Québec... Monsieur Borden est allé pêcher ce bon Monsieur Patenaude, jeune homme grave et de maintien austère qui, discrètement, se tenait dans les coulisses et laissait ses copains faire plus ou moins des fous d'eux; il l'a installé à Ottawa dans un fauteuil de ministre sans tenir compte des étoiles de différentes grandeurs de la constellation parlementaire bleue, à Ottawa.

Comme, dans le temps, Monsieur Coderre venant de troquer son portefeuille pour la toge et avait remis son mandat de député aux

électeurs d'Hochelaga, tout naturellement, Monsieur Patenaude posa sa candidature dans Hochelaga.

Tout d'abord les libéraux du dit comté d'Hochelaga hésitèrent sur la conduite qu'il convenait de suivre. La lutte leur paraissait pleine de promesses et franchement nous croyons avec eux que battre Monsieur Patenaude dans les circonstances ne constituait nullement un travail d'Hereule. En tout cas, ce qu'on peut affirmer de la façon la plus catégorique, c'est que, si les libéraux avaient jugé bon et séant de faire la lutte, la victoire de Monsieur Patenaude était fort problématique.

Mais les libéraux ayant consulté sir Wilfrid Laurier leur chef, s'inclinèrent devant sa décision qui était que, dans les circonstances, mieux valait sacrifier tout avantage politique à la considération suprême: celle de l'union vers le but commun.

Les libéraux ne mirent donc aucun candidat contre Monsieur Patenaude.

Mais un ancien libéral qui s'était déjà bruyamment séparé de son parti au beau temps du totonomisme, au vue et au su de tout le monde, et en particulier de la gazette bleue (laquelle à cette époque sympathisa avec ses effervescences et les encouragea comme tant d'autres, *ejusdem farinae*, pour en pétrir ses petits pains de 1911.) Monsieur Tancrède Marsil, jeune homme impétueux autant que frisé, et qui, après avoir tirillé dans le dos des libéraux de son mieux lors de la Jacquerie totonomisme ne serait pas fâché maintenant de se réclamer du drapeau libéral.

Monsieur Tancrède Marsil, journaliste et candidat, grand pourfendeur de "teurs", est arrivé à la dernière heure avec un bulletin de présentation qui d'ailleurs ne fut pas accepté.

Monsieur Tancrède Marsil est de fait, et de son propre choix, hors du parti libéral qu'il n'a cessé de combattre par des moyens plus ou moins francs et loyaux depuis déjà pas mal de temps.

Cela n'empêche pas la gazette bleue de chercher à créer la légende que le parti libéral est responsable de la conduite de Monsieur Tancrède Marsil ce qui reviendrait à dire que notre parti a joué double jeu.

C'est une infamie, mais les infamies de cette secte-là ne se comptent plus.

Mais, comble des combles, la gazette bleue non contente de calomnier, de difflamer aussi grossièrement le parti libéral dans le but évident d'en tirer profit pour sa partisanerie, n'a-t-elle pas l'audace de vouloir par comparaison canoniser ses propres amis les représentants comme les seuls purs et immarcessibles patriotes, incapables de sacrifier à la partisanerie!

La vérité c'est qu'à l'heure même nous assistons depuis plusieurs semaines à la plus dégoûtante des comédies, à la plus cynique hypocrisie.

Tandis que Monsieur Casgrain, ministre des postes, au cours des assemblées qui sont tenues dans notre district, garde une attitude convenable et fait appel au patriotisme de ses auditeurs, ceux qui l'accompagnent, tout le menu fretin de politicien, anciens pitres de la troupe totonomiste s'en donnent à cœur joie et font de la politique de partisan comme seuls savent en faire ceux qui ont berné l'électorat avec leur fameuse indépendance et leurs autres oripeaux électoraux.

La vérité, et nous le déclarons péremptoirement, c'est que les bleus comme leurs copains Tories, sont en ce moment en train de préparer leur campagne électorale très prochaine, mais comme toujours par le mensonge et la trahison.

Heureusement l'électorat sait à quoi s'en tenir et les dupes, cette fois, ne seront pas nombreuses.—(Le Soleil)

FETE RELIGIEUSE A ST-PIE

Il y avait grande fête, dimanche dernier dans le joli village de St. Pie. S. G. Mgr A. X. Bernard, évêque de St. Hyacinthe y bénissait une statue du Sacré-Cœur, donnée par les paroissiens de St. Pie et placée en face de l'église paroissiale.

Les fidèles étaient en grand nombre.

Un magnifique sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. Père Béliveau, Dominicain.

Avant la cérémonie de la bénédiction et après la messe, le peuple s'est rendu dans le parterre de l'église pour entendre un vibrant discours de la part de Mgr P. Z. Decelles, curé de la Paroisse, et une superbe réponse par l'évêque.

Le *Te Deum* a terminé la cérémonie religieuse.

A une heure et demie, la fanfare St. Vincent de Paul, de St. Hyacinthe, allait sérénader M. le curé à son presbytère, et à deux heures tous les citoyens étaient reçus de la façon la plus charmante chez M. le maire Emile Bouchard.

Là aussi des discours très éloquentes furent prononcés, par le maire d'abord, puis ensuite par le Rév. Père Tremblay, du Patronage, et par le Dr L. J. Tétrault.

Dans le cours de la démonstration, une jolie bourse fut présentée au Rév. Père Hamel par quelques amis particuliers de M. le maire.

La fête s'est terminée assez tard, et tous en ont gardé un très agréable souvenir.

A L'ITALIE

Lève-toi, lève-toi, magnanime Italie!
C'est l'heure du combat! Tu dois vaincre ou mourir!
Contre tes ennemis l'Europe se rallie
Et s'apprête à te secourir!

Dans le ciel menaçant siffle un vent de tempête;
Debout! sors du tombeau, noble Léopardie!
L'Italie opprimée a redressé la tête;
Ne reste plus enseveli!

Ton rêve s'accomplit! Voici la délivrance;
Sur ton peuple rempli d'une mâle fierté,
Pareil à l'ouragan passe avec l'Espérance
Le souffle de la Liberté!

Le sol de la patrie a frémi sous la foudre
Du Vésuve à l'Etna s'allument les volcans;
La Louve, réveillée à l'odeur de la poudre,
Dans l'air pousse des hurlements!

Aux armes! L'Italie est prête au sacrifice;
Chacun à son appel a répondu "présent!"
Que le son du clairon de guerre retentisse!
Tous les enfants offrent leur sang!

Aujourd'hui, sur le front, ils gravissent la cime
Des Alpes que défend le canon des Germains;
Ils plantent leur drapeau sur les bords l'abîme
Dans les montagnes du Trentin!

Tes soldats marcheront sans craindre la déroute.
La France leur sourit; demain à ton côté
Son aile déployée, elle suivra la route
De l'aigle et de la liberté!

C. PITON.

CONSTIPATION ET MAUX DE TÊTE

Il y a un remède ordinaire ensemble pour la simple raison que l'un est l'effet naturel de l'autre.
La Constipation remplit votre sang d'impuretés qui entravent la circulation, empoisonnent le système, et causent les maux de tête, la langueur, la dépression nerveuse, et nombre d'autres maladies douloureuses.

LES PILULES DE LA MÈRE SEIGEL

restaurent une action régulière chez les intestins sans causer d'effets désagréables. Dans toutes les pharmacies, prix 25 cts. Procurez-vous les originales, elles

SONT INESTIMABLES

A. J. WHITE Co. Limitée, Montréal. A. 915

Tribune libre

St. Pie, 26 octobre 1915.

M. l'Éditeur du "Clairon",

Les ennemis du progrès dans notre village viennent d'inventer un nouveau moyen de montrer ce qu'ils sont en envoyant un de leurs soudards, une nuit de la semaine dernière, faire une inscription sur le piédestal de la superbe statue du Sacré Cœur qui vient d'être érigée en face de notre église, don de nos paroissiens.

Cet acte est probablement le prologue de la campagne municipale qu'ils vont tenter de créer dans le but de me nuire, mais qui cependant ne peut me faire que du bien.

Le sale individu qui a commis cet acte de bassesse peut aller déclarer partout que je suis l'ami de Mgr notre curé, il me fera grand plaisir et en même temps un grand bien.

Être l'ami de notre curé est un honneur dont je suis fier; être l'ami du plus grand bienfaiteur qui ait jamais passé dans notre paroisse ne nuira certainement pas à ma candidature s'il me prend l'envie de me présenter de nouveau.

Espèce de saligaud qui avez fait cette inscription, je vous conseillerais de ménager votre peinture pour vos drapeaux lors des prochaines élections. Je vous suggère les inscriptions suivantes:

Drapeau No 1, sur un côté: "Votez pour le barbouilleur de banc d'église", et sur l'autre: "Votez pour le barbouilleur de monuments"

Sur les autres drapeaux vous pourriez inscrire les devises suivantes:

Votez pour les peignes—Tenons nos portefeuilles ficelés—Votez pour les écrevisses—Votez pour les éteignoirs—Unissons nous ensemble, votons contre le progrès, marchons dans la boue.

Ce qui vous enrage le plus, c'est probablement parce que j'ai proposé de voter \$50 pour la statue du Sacré Cœur, proposition qui a été adoptée unanimement par le conseil; c'était le seul moyen de vous faire souscrire un peu vous et vos amis, car je vous sais le cœur peu tendre quand il s'agit de faire le bien.

Si jamais vous regrettez le vilain acte que vous venez de commettre, afin de vous amender un peu, allez trouver votre ami R., le maître peigne, et dites lui qu'il a tenu une conduite des plus grossières en gardant son chapeau sur la tête et renoncé jusqu'aux oreilles pendant la bénédiction, tirant de gros ses bouffées d'une pipe de plâtre et bavardant contre ceux qui étaient agenouillés au pied du monument. Pour un homme qui a la figure comme un vieux portefeuille d'avare, qui ne s'ouvre jamais, il devrait s'exempter de rire des autres.

Et vos deux autres amis, ceux qui avaient fait la proposition de voter le village au Sacré Cœur, où étaient-ils à cette occasion? J'en ai vu un de ces farceurs arpenter la rue qui passe devant l'église, et un de mes amis de me souffler à l'oreille: "Regarde donc ce "flush" qui passe."

Les élections vont bientôt arriver, et tenez vous le pour dit: les gens consciencieux, irrités de votre acte de saleté, vont voter contre vos candidats et leur feront mordre la poussière, comme d'habitude.

UN CONSEILLER.

M. Omer Tessier, de Québec, vient d'être nommé par le ministre de l'Agriculture sous-inspecteur général des beurrieres et fromageries de la province. La nomination a été faite à la dernière séance du cabinet.

Sous-marins Canadiens

Des renseignements obtenus à New York portent à croire que le sous-marin anglais qui a torpillé et coulé le croiseur allemand Moltke, dans la mer Baltique, il y a quelques semaines, fait partie du groupe des dix sous-marins complétés à Montréal qui ont traversés l'Atlantique il y a trois mois.

Ces sous-marins se rendirent d'abord sur la côte d'Irlande, puis de là aux Dardanelles où ils ont opéré avec succès contre les Turcs.

Quatre de ces sous-marins ont fait ce trajet de 7000 milles sans incident; ils ont traversé l'océan en moins de 11 jours et ont subi l'inspection des officiers de la marine anglaise à leur base navale de la côte d'Irlande. Ils furent envoyés subséquemment à Portsmouth puis dans la mer du Nord et dans la Baltique, où, suivant l'amirauté, ils ont rendu des services signalés.

Quatre autres, après avoir fait avec bonheur que les premiers la traversée de l'Atlantique, prirent à Portsmouth une cargaison de charbon et se mirent en route pour les Dardanelles par voie de la Manche et de la Baie de Biscaye.

Depuis leur arrivée dans le détroit, ils ont infligé des pertes considérables aux Turcs en coulant plusieurs transports dans la mer de Marmora et près de Constantinople.

Un détective de Montréal

Chasse dans la vallée de la Matapédia.

M. le détective L. A. Lepage, de la sûreté de Montréal, l'un de nos meilleurs limiers de la province de Québec, vient d'arriver de ses vacances.

Pour la circonstance, il n'avait pas cru mieux faire que d'aller faire le coup de feu dans la belle vallée de la Matapédia où il était l'hôte de son frère, M. Arthur Lepage, arpenteur du gouvernement provincial, qui fut des plus surpris de le voir arriver en pleine forêt, près de la rivière Métis et Mercier, où il tirait des lignes.

M. le détective Lepage, accompagné de son père et des membres de sa famille, lui serrèrent la et lui demandèrent les meilleurs endroits pour faire la chasse.

"Mais, c'est ici, leur répondit l'arpenteur Lepage, d'autant plus que je vois passer près de mes instruments des originaux et du chevreuil".

Nos amis se mirent en frais d'appeler l'original. Il en vint deux immédiatement mais en voyant leur corpulence le détective Lepage donna l'ordre d'admirer sans tirer et c'est ainsi que deux des plus beaux originaux de la province de Québec sont encore au large.

Cependant il vint une troupe d'excellents chevreuils, mais à leur passage, ces derniers reçurent une volée de coups de fusils qui en tuèrent plusieurs.

M. Lepage nous dit que toute la vallée de la Matapédia est remplie de beaux et gros gibiers et que tous les nemrods devraient se diriger de ce côté pour faire avec certitude un beau coup de fusil.

Le détective Lepage qui jouit d'une si grande renommée disait à l'un des publicistes de l'Intercolonial, qu'il ne pourrait jamais oublier d'aussi belles vacances et quoique que son mérite soit hautement reconnu pour faire la chasse aux gibiers de potence, jamais il n'a éprouvé plus de plaisir que de faire la chasse aux véritables gibiers de la forêt, spécialement celui qui foisonne dans la belle vallée de la Matapédia où tous les chasseurs devraient se diriger.

M. le détective Lepage a repris ses hautes fonctions dans le service de la police avec son habileté que tous lui redonnaient. Il se promet bien que l'an prochain il aura encore le plaisir d'aller chasser dans la Matapédia si fertile, si généreuse pour les chasseurs et les pêcheurs, grâce à une multitude de lacs et de rivières et si recherchée par les personnes qui veulent jouir de beaux panoramas.

"La Matapédia, a dit M. Lepage, est comme un écrivain lumineux. On y voit à chaque instant des vues qui savent plaire et charmer. La voie de l'Intercolonial nous offre toutes ses vues et il ne nous en coûte que le prix du passage".

LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00
Actif du Fonds de Pension, le 30 Sept. 1915, 728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1915.

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	72,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
1913.	349	24,492	47,957	428,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 Sept.)	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

BUREAU CHEF:—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.
BUREAU A MONTRÉAL:—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis ables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Pour tous les autres renseignements on n'aura qu'à s'adresser à M. D. McDonald, agent de district pour les passagers de l'Intercolonial, édifice Trans-Portation, 122 rue St. Jacques Montréal. 1186

Demande d'emploi

Un homme fiable aimerait à avoir un emploi de gardien ou de surveillant. Se contenterait d'un salaire modique. S'adresser au bureau du Clairon. jno

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN-CHIRURGIEN
BUREAUX:
Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311
185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

Nouvelle Boutique

Ouvrage en bois et Spécialité: Réparations de meubles et rembourrage, Matelas refaits, etc. Les prix sont des plus bas. Une visite est sollicitée.
ALBERT MATHIEU,
1166—1, 8, 15, 22 93 St. Michel

LETTRES DE FADETTE

La deuxième série des "Lettres de Fadet" vient de paraître. On peut se procurer cette brochure au prix de 25c à notre magasin, franco par maille.

ST-JEAN & FRÈRE,
Marchands de journaux,
St-Hyacinthe

Maisons à Vendre

Deux jolies propriétés situées sur les plus belles rues de la ville. Deux logements chaque; ces logements sont loués à l'heure actuelle \$15.00 et \$18.00 par mois chacun; peuvent se louer plus cher. Nouvellement bâties. Electricité, bains et système de chauffage à l'eau chaude.

Les propriétaires désirent vendre pour en construire de nouvelles. S'adresser à T. D. BOUCHARD, j.n.o. 173 rue Girouard

Argent bien placé

Les placements les plus sûrs se font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons toujours qui vous rapporteront de 5 à 6 pour cent.

Adressez vous en toute confiance à
PROVINCIAL SECURITIES, Ltd.
105 Mountain Hill, Québec
940 Canada.

Téléphone 423 Rue Girouard

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité:—Ouvrages en Or, Ponts et Couronnes.

SAINT-HYACINTHE

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER



FOXES

Recevez plus d'argent pour vos Peaux de Renard, Rat musqués, Chat Sauvage, Belette, Martre et autres Fourrures collationnées dans votre section. Expédiez-les à "SCHUBERT", la plus grande maison de l'univers faisant le commerce de Fourrures Américaines, une maison sûre, responsable avec une réputation sans tache et qui existe depuis au-delà d'un siècle, tient un record sans pareil pour l'expédition de fourrures dont les retours sont profitables et satisfaisants. Écrivez pour le "Schubert Shipper", la seule et authentique liste de prix.

Demandez-le maintenant. Il ne coûte rien.
A. B. SHUBERT, Inc.
25-27 WEST AUSTIN AVENUE,
Dept. C 693, CHICAGO, U. S. A.

Les sociétés de Prêts Cooperatifs

M. T. D. Bouchard, M. P. P. fait à ce sujet une conférence de haut intérêt au Monument National.

M. T. D. Bouchard, député provincial de Saint-Hyacinthe, a fait, mardi soir, au moment National, une conférence sur les compagnies de prêts coopératifs.

M. Bouchard continue la campagne qu'il a entreprise depuis déjà quelques années contre les compagnies de ce genre.

Le député de Saint-Hyacinthe, documents en mains, s'est efforcé de prouver que ces compagnies ont été fondées par des gens désireux de se procurer, sous prétexte de coopération des capitaux, dont, dit l'orateur, profitent seuls les directeurs de telles associations.

M. Bouchard a déclaré qu'il était en faveur de la coopération en général mais non de la manière prescrite par ces sociétés dont il combat les méthodes.

D'après une enquête instituée par le gouvernement provincial sous la présidence du député de Saint-Hyacinthe, il appert, des déclarations des témoins, que les directeurs des compagnies de prêts coopératifs ont toujours le soin de s'approprier les premiers contrats payants et que la plupart de ces compagnies ne se conforment pas aux lois qui les régissent", dit l'orateur.

Les compagnies qui fixent un délai déterminé pour l'émission des contrats ne peuvent faire face à leurs obligations sans compter sur le recrutement proportionnel, ce qui est une chose aléatoire.

D'un autre côté celles qui se font devoir d'avertir leurs membres que les contrats ne sortiront qu'en proportion du recrutement des souscripteurs, tout en ne chargeant quedes frais d'administration raisonnables, ne peuvent être

attaquées s'il n'existe pas ailleurs aucune preuve de favoritisme à l'égard des directeurs.

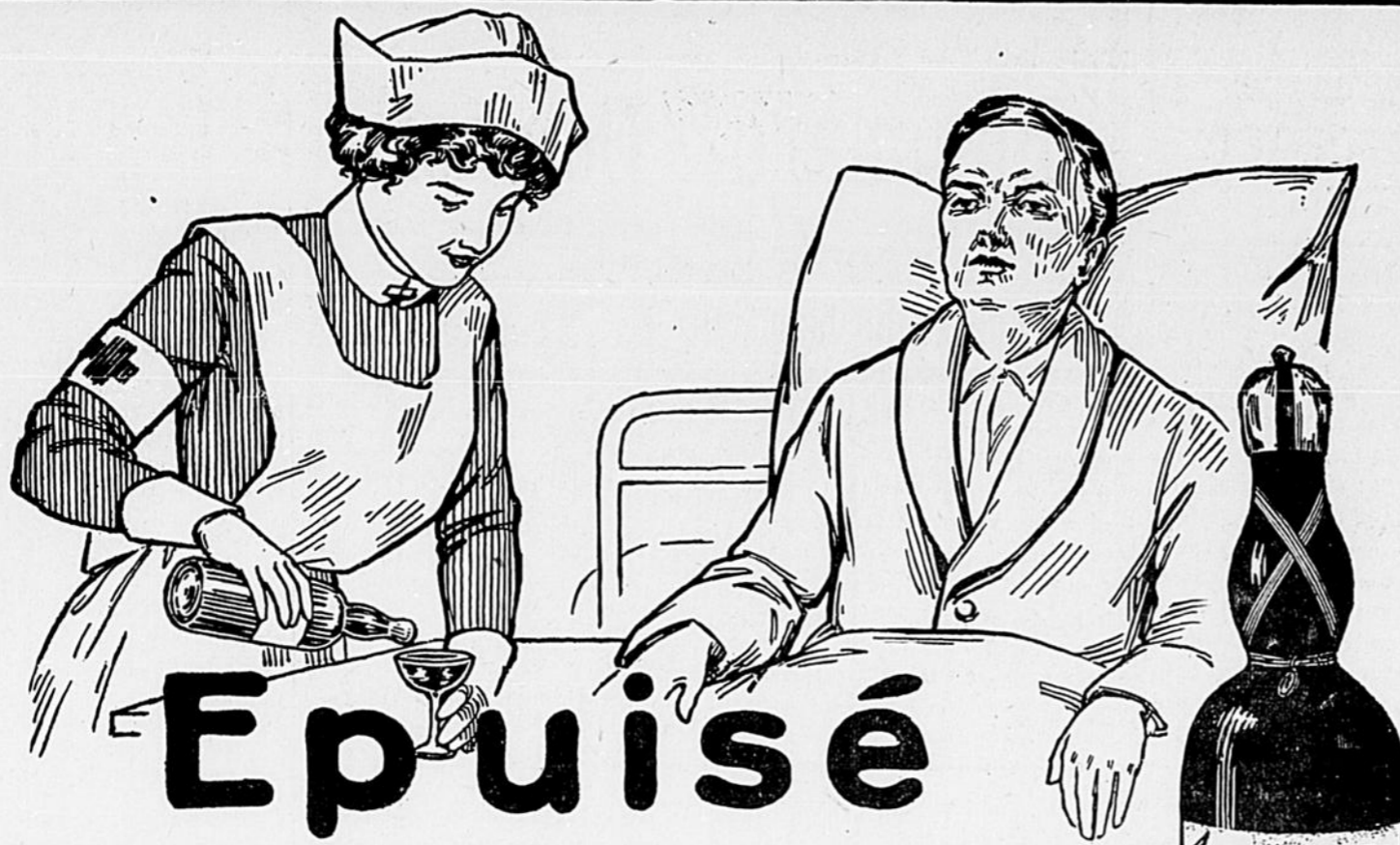
Ils sont nombreux à Montréal, ceux qui depuis quelques années ont essayé de profiter des avantages de ces associations. C'est pourquoi l'assistance était nombreuse à la conférence de M. Bouchard, mardi soir.

Plusieurs personnes présentes ont cru devoir s'élever contre les assertions du député de Saint-Hyacinthe, mais celui-ci, maître de son sujet, a su répondre à tous et faire face à toutes les controverses.—(La Presse)

Conférence des chefs libéraux

Sir Willfrid Laurier et les chefs libéraux de certaines divisions électorales dans diverses parties du pays se sont réunis, en conférence à Ottawa. On a discuté d'une façon générale la situation politique et l'attitude que devrait prendre l'opposition de la prochaine session sur différents sujets. Le point principal qui a été discuté a été celui du projet de prolongement du terme du parlement. On semble s'accorder sur le principe de cette proposition, mais avant de prendre une décision définitive, il faudra, disent les chefs libéraux, s'assurer du sentiment public à ce propos. La conférence a été absolument privée. Ceux qui y ont pris part étaient Sir Willfrid Laurier, l'hon. Wm. Pugsley, l'hon. G. P. Graham, l'hon. Charles Murphy, l'hon. Rodolphe Lemieux, l'hon. W. S. Fielding et les députés John Sinclair, F. F. Pardee, W. M. German, McDonald, J. G. Turrieff et Duncan Ross.

Un malentendu serait survenu qui empêcherait le "Canadien-Nord" d'inaugurer son service transcontinental le 1er novembre, comme il se l'était proposé, le "Grand-Nord", américain, lui refusant l'accès à son terminus de Vancouver, ce qui réduit la ligne canadienne à aboutir à PortMann, 15 milles de Vancouver.



QUE votre épuisement ait pour cause le surmenage, une fièvre ou une maladie prolongée, prenez sans retard du **VIN ST-MICHEL**. C'est le régime que l'on vous prescrira dans les hopitaux : suivez-donc ce traitement chez vous. Le **VIN ST-MICHEL** fortifie le système, dissipe la fatigue du cerveau, fait circuler une chaleur bienfaisante dans tout l'organisme et vous permet de jouir de la vie. Grâce à ce tonique éprouvé vous retrouverez une vitalité nouvelle. Essayez-en une bouteille et commencez cette cure dès aujourd'hui. Le **VIN ST-MICHEL** est en vente partout.



BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, Montréal.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.,

AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.



LISEZ

Le "Clairon"



Une annonce

dans notre journal rapportera cent pour cent à celui qui l'aura fait insérer.

Spécialité

Entêtes de lettres, Entêtes de comptes, Cartes d'affaires, Cartes de faire-part, Cartes de visite, Circulaires, Programmes, Pancartes, etc.

Impressions

de luxe, en noir, or et couleurs.

Nos prix

sont exceptionnellement bas et nous ne craignons aucune concurrence.

Une visite

à nos bureaux est respectueusement sollicitée.



Suite de la page 3.

"La voix de Fréminet, qui s'avantais vers nous, se fit plus basse et dit :

"—Puisque j'y allais pour ça !

"Et, entre le capitaine et moi, l'ombre de Fréminet apparut. Même dans la nuit, il était reconnaissable à la rusticité de sa silhouette, au galbe vigoureux de sa joue, à la large paume de sa main qui saluait, posée au bord du casque. L'autre main portait le fusil et un paquet de plumes claires, ébouriffées, qui pouvait être un oiseau, mais qui avait à ce moment-là une forme fantastique. Il rectifia de son mieux la position du soldat qui salue, et dit doucement :

"—Mon capitaine ?

"—Eh bien ! Fréminet, qu'y a-t-il ?

"Le soldat se rappelait sans doute un événement lointain de sa vie militaire. Il répondit, moitié sérieux, moitié goguenard :

"—Mon capitaine, c'est-il défendu aussi de vous offrir une poule ?

"L'autre, vous le savez, qui a le cœur d'un enfant de troupe, ne trouvait rien à dire, tant la crânerie de son soldat lui plaisait. Alors ce fut le petit fils de la métairie de Chanteloup, qui reprit, tout content :

"—Si ça vous fait du bien, mon capitaine, faudra pas vous gêner... Il y aura d'autres villages sur la route... J'y retournerai... Je suis comme mon père, moi : je n'y regarde pas !"

RENE BAZIN,
de l'Académie française.

Maman vient de coucher Pierre, elle s'installe à sa table de travail.

Au bout de quelques minutes une petite voix s'élève :

—Maman, donnez-moi un bonbon, s'il vous plaît ?

—Dors, dors, ce n'est pas le moment :

Un court silence, puis la voix reprend.

—Maman, rien qu'un petit morceau de chocolat ?

—Veux-tu bien dormir ! Si tu m'appelles encore j'irai te tirer les oreilles.

Encore un silence et pour la troisième fois la voix retentit :

—Maman, en venant me tirer les oreilles, voulez-vous m'apporter un bonbon de chocolat ?

Les Petits Ontariens

Le dernier numéro du PASSE TEMPS (537) contient huit morceaux de musique dont voici les titres :

1. Les Petits Ontariens, solo et chœur à trois voix égales.

2. Ma Chère Mignonne, confidences, créées par H. Pellerin.

3. Nini Valse, pièce très brillante pour piano.

4. Souvenirs du Canada, valse lancier sur des airs canadiens.

5. Loin de Lui ! nouveauté parisienne créée par Germain.

6. J'ai d'la Munition, chansonnette comique d'E. Merville.

7. Pas Autre Chose, chanson d'amour créée par Mme de Lortie.

8. Corbleu, Marion ! Chanson du temps jadis.

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1 50 ; Etats Unis, \$2.00. Adresse : Le Passe Temps, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

QUELQUES DEFINITIONS

Alcool—Entrepreneur de transports au cerveau.

Langue—Organe précieux logé dans un palais.

Perruque—Poil mobile.

Ban—Promesse de mariage sur laquelle on s'assied.

Quel est le comble du dévouement pour un employé de bureau ?—C'est de prodiguer ses soins à un crayon sous prétexte qu'il a mauvaise mine

AVIS

Avis est par le présent donné par le soussigné, que les actionnaires de la compagnie de Gaz et de Pétrole de St. Barnabé ont adopté à leur assemblée générale spéciale, tenue le lundi, 11 octobre 1915, une résolution ordonnant la liquidation volontaire et la dissolution de leur compagnie, et que le soussigné a été nommé liquidateur, le tout en conformité avec la section 6 du chapitre-troisième des Statuts Refondus de la Province de Québec.

Les personnes ayant des réclamations à faire contre la dite compagnie sont requises de les produire dans les trente jours au bureau du soussigné, au No 173 boulevard Girouard, St. Hyacinthe. St. Hyacinthe, ce 12e jour d'octobre 1915.

15,22 T. D. BOUCHARD.

LE REMÈDE DE SHILOH

le plus rapide contre la toux et le rhume

Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien. S'il ne vous guérit pas PLUS VITE que tout ce que vous avez jamais essayé, il vous rendra l'argent.

La médecine de Shiloh est la meilleure, la plus sûre, et la plus vite pour les toux et pour les rhumes de vos enfants. Depuis 34 ans elle guérit les toux et les rhumes. Chez tous les pharmaciens—25c., 50c., et une dollar la bouteille.



C'est une bien fausse économie d'affaiblir les bardeaux en négligeant de les recouvrir à temps d'une couche d'un bon préservatif. Le mieux pour les faire durer est de les traiter à fond par la

Anchor Shingle Stain.

Cette teinte est un préservatif sans pareil contre la détérioration du bois. Elle est fabriquée avec de l'huile de goudron au créosote mêlée à des couleurs qui ne ternissent pas. Le créosote et les couleurs adhèrent solidement à la surface du bois au moyen de notre huile spéciale adhésive de lin de Chine, ce qui donne aux teintes "Anchor" pour bardeaux une durée inconnue des autres teintes du même genre.

Ainsi, préservation complète des bardeaux, fermeture des couleurs : Peut-on rêver d'une meilleure combinaison ?

Résultat : Satisfaction plus grande et plus durable.

Renseignez-vous auprès de votre marchand, ou écrivez-nous pour les couleurs et les détails.



BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
Montreal Halifax St. John Toronto Winnipeg



LE FOYER



Les Regrets

Allez, je veux rester seule avec les tombeaux ;
—Les morts sont sous la terre et le matin est beau,
L'air a l'odeur de l'eau, de l'herbe, du feuillage.
Les morts sont dans la mort pour le reste de l'âge...
Un jour, mon corps dansant sera semblable à eux ;
J'aurai l'air de leur front, le vide de leurs yeux ;
J'accomplirai cet acte unique et solitaire,
Moi qui n'ai pas dormi seule aux jours de la terre.
—Tout ce qui doit mourir, tout ce qui doit cesser,
La bouche, le regard, le désir, le baiser,
Etre la chose d'ombre et l'être de silence,
Tandis que le printemps vert et vermeil s'élançe
Et monte trempé d'or, de sève et de moiteur.
Avoir eu comme moi le cœur si doux, le cœur
Plein de plaisir, d'espoir, de rêve et de mollesse,
Et ne plus s'attendrir à ce que l'aube naisse ;
Etre au fond du repos l'éternité du temps.
D'autres seront alors vivants, joyeux, contents,
Des hommes marcheront auprès des jeunes filles,
Ils verront des labours, des moissons, des faucilles,
La couleur délicate et changeante des mois,
Moi, je ne verrai plus, je serai morte, moi,
Je ne saurai plus rien de la douceur de vivre...
Mais, ceux-là qui liront les pages de mon livre,
Sachant ce que mon âme et mes yeux ont été,
Vers mon ombre riante et pleine de clarté
Viendront, le cœur blessé de langueur et d'envie,
Car ma cendre sera plus chaude que leur vie...

Comtesse MATHIEU DE NOAILLES

LE SOLDAT FREMINET

L'histoire s'est passée à Madagascar, l'année de la conquête. Le héros s'appelle Fréminet. Vous l'avez vu. C'était ce pauvre gars qui ne savait pas tenir ses mains ; ce fils de paysan aux joues trop larges, au nez trop fort, aux yeux trop ronds, si malheureux quand on le regardait, si triste quand on ne le regardait pas ; qui économisait son prêt pour acheter du vin de chez lui ; celui qui n'a jamais pu apprendre à nouer sa cravate bleue.

Il était resté huit mois sans demander la permission de deux jours qu'il lui fallait pour aller au pays, tant il avait peur de son capitaine, un grand brun, tout sec, maigre d'épaules, maigre de jambes, qui ne disait jamais : "Très bien". Pour le décider à tenter l'aventure, il avait eu besoin d'une lettre du père datée de la métairie de Chanteloup, et où on lisait :

"Faut pourtant qu'ils te laissent sortir, mon Fréminet. Si le capitaine était gentil, je lui tuerais bien un lapin de Monsieur le comte ; je n'y regarde pas, tu le sais. Mais faut que je te voie, la mère aussi."

Ideée désastreuse, et qui prouve que Fréminet manquait totalement de psychologie. Il l'avait eue, sa permission de deux jours, sans aucune peine, avec une facilité qui l'avait étonné, qui changeait même quelque chose, dans sa conception très austère de la caserne. Et maintenant, il revenait vers la ville, pour l'appel de neuf heures, sentant battre contre ses jarrets les basques lourdes de sa tunique. Quand il eut dépassé l'octroi, il tira de sa poche le lapin de la reconnaissance, un vieux mâle presque blanc, tué à l'affût sur les terres de Monsieur le comte, et, le prenant par les pattes de derrière, il continua de suivre la chaussée. La nuit était noire. La rue, indéfiniment longue, avec ses rares becs de gaz qui faisaient des îles ronds dans les ténèbres, ressemblait à un pont qui aurait eu de grandes piles d'ombre et de petites arches claires. Et les bonnes gens, assis au seuil des portes, ceux du moins des régions claires, voyaient passer, se transmettaient les uns aux autres la même silhouette de lanterne magique ; un fantassin content, qui riait, un lapin gris, renflé en poire, qui pendait au bout du bras gauche et, balancé par la marche oscillait en mesure, à contretemps de la jambe.

Fréminet arriva de la sorte, sans changer d'expression ni d'idée, à la

maison du capitaine, sonna, plaqua la main droite sur le képi, leva la gauche, celle au lapin, et dit :

—Mademoiselle, c'est un lapin que j'apporte. Le capitaine m'a donné une permission. Alors, nous autres, vous comprenez... Je ne sommes jamais en retard pour ces choses-là, chez nous mademoiselle... S'il demanda mon nom je suis Fréminet.

Pauvre bleu ! Le capitaine non plus ne fut pas en retard. Dès le lendemain, à six heures du matin, il se campait dans la cour de la caserne, à vingt pas de la compagnie, les yeux flamboyants, la voix terrible :

—Fréminet !

—Mon capitaine ?

—C'est à vous, le lapin ?

—Excuse, mon capitaine, il est à vous.

—Je comprends ce que je dis ! Vous me ferez quatre jours de salle de police pour avoir manqué de respect à un supérieur.

Les premières mouches s'envolaient des arbres, dans la fraîcheur de l'aube, et on les entendait, bien qu'il y eût là quatre-vingt dix hommes.

Il ajouta, comme s'il se parlait à lui-même :

—Chez nous, Dieu merci ! c'est en core nous manquer de respect que de nous payer.

Vous devinez ce que s'ensuivit. Avec le temps, le soldat s'habitua à la vie de régiment. Ses joues empâtées se creusèrent de deux rides. Les plaisanteries de ses camarades le laissèrent plus froid. Il devenait un ancien. Sans parler beaucoup plus qu'au commencement, il avait acquis une manière de rire quand on lui racontait quel que chose, qui révélait une certaine assurance, le sentiment d'une supériorité peut-être dans l'astiquage, peut-être l'arrangement du sac : je ne sais trop, car Fréminet excellait dans l'un comme dans l'autre. Mais il n'avait toujours, entre lui et le capitaine, le souvenir de cet incident malheureux, qui humiliait le soldat et rendait partial l'officier. On n'avait jamais proposé, pour un avancement quelconque, le nommé Fréminet (Jean Prosper).

Or, au mois de mai 1895, Fréminet partit pour Madagascar avec son capitaine. Pendant cinq mois je fus sans nouvelles du troupier. Puis je reçus une longue lettre d'un ami, d'un témoin, et je la résumai.

Fréminet annonça, dès le début, qu'il supporterait bien le climat. Sans doute, il trouvait les après midi plus chaudes que celles de la Creuse ; il comparait, au désavantage de Madagascar, les jolis vallons de son pays, les bouquets de pins et de chênes chantant sur les collines, avec des on-

dulations mornes, tantôt nue et rougeâtres, tantôt vêtus de hautes herbes sèches, qui se succèdent indéfinies, de Majunga à Tananarive. Mais c'était de la terre, tout de même, et de la liberté. Il en devenait débrouillard. On l'avait mis à construire la route. Le contact de la pelle réjouissait ses mains de paysan. Nul ne terrassait comme lui, sans fatigue, sans fièvre. En lui revivait et s'affirmait la belle humeur qui est un élément, et non le moindre, de la bravoure française. Il plaisantait les conducteurs de toutes couleurs qui passaient : Kabyles, Somalis, Haoussas, nègre ou demi-nègres il causait avec les interprètes : il apprenait qu'en langue malgache vendre se dit *mivarotra*, que la pomme de terre se nomme *novimbazaha*, le tabac *paraky*, le rhume *ntoaka*, et que, pour avoir du lait, il faut demander : *ronono*.

Et il fit partie, naturellement, de la colonne légère qui devait prendre Tananarive.

Ici, je copie la lettre de mon ami, qui continue :

"Avant-hier, à la nuit, nous avions fait halte dans une vallée étroite, au delà de laquelle le sentier tournait brusquement. Triste lieu que celui-là ! Des éboulis de terre et de pierres, sur lesquels, à mi-pente, les soldats s'étaient couchés. Il faisait un très faible clair d'étoiles, assez cependant pour qu'on pût distinguer les deux grands murs d'ombre de la vallée, et la montagne qui la barrait en avant, masse très sombre également, où, vers le sommet, ces feux disséminés indiquaient la présence de quelque troupe hova autour d'un village. Le capitaine, roulé dans sa couverture, était couché à cinq pas de moi et dormait. Lui, l'intrépide, la fièvre le tenait depuis le matin. Pendant la marche, il avait eu ces yeux que vous savez, ce regard qui ne saisit plus rien et qui est plein d'images de l'autre pays. Les soldats avaient dit tout haut, —entre autres, je crois bien Fréminet :

—Ce qu'il faudrait au capitaine, ça serait du bouillon frais. Ça le remettrait.

"Le capitaine s'était mis à rire, une minute, de cette idée impossible, mais touchante à sa façon. Il dormait. Moi, je considérais le creux de la vallée au-dessous de nous. On eût dit un lac d'eau brune. Et, en effet, c'était un lac desséché, une terre fangeuse où achevait de périr la végétation d'un été : joncs, roseaux, herbes de toute espèce, et d'où s'élevait la brume de fièvre, la brume de mort. Elle montait lentement, —je l'étudiais—non comme un nuage tendue et uniforme, mais par longues bandes, un peu moussues, transparentes au bord comme de la fine batiste : des draps pour les petits soldats qui n'en ont pas. Elle s'approchait doucement des pierres de la pente, et les buvait avec un mouvement doux de lèvres qui s'ouvrent et se referment. Les mulets qui étaient presque au bas de la montagne, et leurs conducteurs, et plusieurs compagnies étrangères étagées au-dessous de nous, avaient disparu de la sorte.

"Vers dix heures, on entendit cinq coups de feu du côté du village, la bas. J'écoutai, croyant à une alerte prochaine. Mais tout redevint silencieux.

Le camp ne reçut point d'ordre.

"Une heure après, comme je venais d'allumer un cigare, ne pouvant dormir un mouvement se produisit parmi les hommes couchés plus bas, et qui n'étaient que des hachures d'ombre sur la pente. Le capitaine se redressa sur un coude. J'entendis des voix :

—Le voilà ! Le voilà ! C'est lui !

—C'est toi, Fréminet ?

—Oui.

—Tu as fait visite aux nègres ? Comment reçoivent-ils ?

—Pas bien, tu sais. Ils ont tiré quatre coups sur moi ; moi, un sur eux.

—T'es pas blessé ?

—Allons donc, blessé ! Une petite raie au cou, une égratignure. Ils ne vont guère à la cible, faut croire !

—As-tu la poule au moins ?

(Suite à la page 4)

T. D. BOUCHARD

L. A. BERNIER

Bouchard & Bernier,

ENREGISTRE.

AGENTS D'AFFAIRES

173 BOULEVARD GIROUARD, :: ST-HYACINTHE.

ASSURANCES

Feu,

Vie,

Accidents.

Bris de Vitres,

Etc.



IMMEUBLES

VENTE,

ACHAT,

LOCATION.

FINANCES

Organisation de Compagnies,

PRETS,

Emprunts,

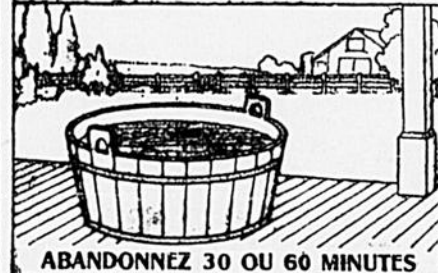
Conseils sur Placements.

Bureaux ouverts TOUS LES JOURS et les VENDREDIS et SAMEDIS SOIRS de chaque semaine.

LA MÉTHODE SUNLIGHT



FROTTEZ SUNLIGHT SAVON



ABANDONNEZ 30 OU 60 MINUTES



RINCEZ BIEN

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. (Suivez les directions.)

Frottement dur et ébullition—deux opérations qui appartiennent à l'histoire ancienne dans les ménages où on se sert du Sunlight Savon d'après les directions.

Le Sunlight Savon ne peut injurier les mains et les tissus les plus délicats, et le linge sera d'une blancheur parfaite, les lainages doux et moelleux.

La raison pour ceci est que le Sunlight Savon est absolument pur, ne contient nul ingrédient injurieux. Au contraire, il ne contient que des éléments capables de nettoyer et d'enlever la crasse et qui sont essentiellement du savon.

5c. Achetez-le et suivez les directions. 5c.

Votre Argent Remboursé par le marchand de qui vous achetez votre Sunlight Savon si vous avez lieu de vous en plaindre.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St. Li-boire, Acton Vale, Richmond Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

9.35 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

ALLANT À L'OUEST.

5.56 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

10 20 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gare intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours. Pour toute information s'adresser à

F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche. 8.25 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 a.m. et 6.35 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Exposition Internationale Panama-Pacifique, San Francisco Cal. Exposition Panama Californie, San Diego Cal. Des billets très réduits pour ces deux grandes expositions sont en vente et sont bons pour trois mois, mais pas plus tard que le 31 décembre 1915.

EXCURSION DE COLONS

Pour l'Ouest Canadien. Départ de Montréal tous les mardis. Billets, aller et retour, à prix très réduits, bons deux mois.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montréal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,

125 Rue Cascades.

Tél. 70 Agent de Billets



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h. A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON,

Gen. Passenger Agent

L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe Téléphone 28.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la Liste Electorale.

Echos de la Guerre

Avant de devenir méchant, on de vient oblieux.

Le corps expéditionnaire français a commencé à coopérer avec les Serbes dans le sud-est de la Serbie.

La gloire s'achète souvent au prix du bonheur ; le plaisir, au prix de la santé ; faveurs au prix de l'indépendance.

Une femme qui n'a pas d'ordre dans son ménage n'en aura pas dans son esprit, dans ses actes, dans la direction de sa vie.

On mande, d'Athènes, que toute la côte bulgare, de Dedeagatch à Portolagos est soumise à un bombardement meurtrier de la flotte alliée.

Vingt-un chaotiers allemands ont été amenés en prise, ces jours derniers à Grimsby, par des navires anglais, et leurs équipages ont été internés.

Il est annoncé, de Pétrograd, qu'un croiseur allemand, du type "Prinz Adalbert", a été coulé, aux environs de Libau, par un sous marin anglais.

Les envahisseurs bulgares, au prix de très lourdes pertes, ont atteint Uskub en Serbie, et ils sont maîtres de 100 milles de la voie ferrée de Nish à Salonique.

Le croiseur turc "Lultan-Selin", ancien "Goeben", allemand, est arrivé à Varna, port bulgare de la mer Noire, en prévision d'une attaque navale contre cette place.

Les Zeppelins ont fait un autre raid sur Londres, et lancé des bombes. Huit personnes ont été tuées et trente-quatre blessées. On dit que les dégâts matériels sont légers.

A l'heure qu'il est déjà, on estime à 60,000 hommes le contingent français arrivé de Mytiène à Salonique, et à 40,000 hommes, celui que les Anglais ont expédié de Moudros.

Un ukase du Czar de Russie autorise le ministre des Finances de l'empire à négocier le placement d'obligations russes au chiffre de \$2,750,000 000 sur les marchés étrangers.

Les Bulgares, maîtres d'Uskub, se vantent d'avoir barré la route à l'armée alliée montant au secours des Serbes, et les Austro-Allemands pressent leur offensive dans le nord de la Serbie.

D'après la quantité du matériel de guerre, des munitions et des vivres qui débarquent à Salonique, on estime que l'armée expéditionnaire des Alliés dépassera le chiffre d'un demi-million d'hommes.

La rumeur persiste que les Japonais seront peut-être admis par les Puissances de l'Entente à venir aux Dardanelles, participer à la défense de l'Asie, menacée par la nouvelle offensive des Teutoniques.

On assure que l'armée du général Von Linsingen, qui se dirigeait vers le front de bataille des Balkans, a été rappelée d'urgence au front oriental, pour parer aux succès grandissants des Russes en Galicie.

L'empereur Guillaume a informé le roi Alphonse XIII d'Espagne qu'il avait fait grâce à la comtesse de Belle ville, à Melle Thuillier et à d'autres Belges condamnés à mort pour avoir aidé la fuite de soldats prisonniers.

L'attaque de l'armée alliée contre les Bulgares gêne considérablement ceux-ci, et va les forcer à diviser leurs armées, ce qui pourrait bien avoir pour effet de retarder considérablement les Teutons dans leur dessein de secourir les Turcs.

D'après une dépêche de Rome au "Daily Chronicle", de Londres, une crise est menaçante, au sein du cabinet de Roumanie, quelques ministres se disposant à remettre leur portefeuille, pour protester contre l'entrée en guerre de la Roumanie.

Les Allemands admettent eux-mêmes que la résistance de la Serbie est plus puissante qu'ils n'y avaient comp

L'IVROGNERIE

UNE MALADIE GUÉRISSABLE

ORRINE est le traitement employé avec succès par des milliers dans leur propre maison. Tellement uniformes ont été ses succès dans la guérison de "l'habitude de boire" en ramenant ses victimes à une vie utile et sobre, et si forte est notre confiance en son efficacité, que nous annonçons avec emphase le fait qu'ORRINE est vendu avec la garantie positive que si après l'avoir essayé vous n'obtenez aucun bénéfice, votre argent vous sera remis.

ORRINE est préparé en deux formules ; No 1, traitement secret, une poudre ; ORRINE No 2, en pilules, pour ceux qui désirent suivre le traitement volontaire. Ne coûte que \$1.00 la boîte. Demandez la brochure.

J. H. E. BRODEUR, 165 Cascades St. Hyacinthe 1164

té, et leur campagne d'invasion qui leur coûte, pourtant, des sacrifices énormes, est loin de faire les progrès rapides auxquels ils s'attendaient.

Les dépenses de la guerre, au Canada, au cours du mois de septembre, se sont élevées à \$14,500,000, soit une moyenne de 484,000 par jour. D'avril à octobre, les dépenses ont été de \$44,427,000. La dette totale du Canada est présentement de \$484,841,633.

Autant qu'on le peut savoir, les Bulgares ne progressent pas vite dans leur campagne de Serbie ; ils n'ont guère avancé que vers la rivière Mosa rava, du côté de Vrania, où ils ont fait sauter un pont. Leurs forces opérant de ce côté ne paraissent pas considérables.

Les Serbes et les Monténégrins ont évacué plusieurs places et reculent peu à peu, attirant l'ennemi austro-germanique à l'intérieur de leurs montagnes, où ils en font un carnage épouvantable ; mais les envahisseurs n'ont pas encore atteint la ligne où ils se proposent de livrer bataille.

Il est rapporté, de Pétrograd, que la cavalerie russe a réussi à défoncer les lignes allemandes sur plusieurs points, et que, depuis trois semaines, l'offensive moscovite opère une terrible pression sur les lignes teutoniques, dont les milliers de soldats paraissent démoralisés et sans vigueur.

Les dépêches de Johannesburg confirment absolument l'entier succès du général Botha, aux récentes élections du Sud-Africain : ses partisans directs et les Unionistes ont pris 94 sièges, tandis que l'opposition : Nationalistes et Laborites, n'en conquirent qu'un peu plus de 30, sur 130.

La nouvelle de la prise de Stroumitza par l'armée expéditionnaire des Alliés, ainsi que de l'occupation du port turco-bulgare d'Enos, inspire un renouveau de confiance, et l'on se demande seulement pourquoi leur campagne d'Orient n'a pas débuté de cette façon dès le mois de février dernier.

La Grèce a refusé pour le moment l'offre, que les Alliés lui ont faite de Chypre, et d'autres concessions territoriales et financières, en retour pour son adhésion au traité d'alliance serbo-grec qui demanderait son appui militaire pour faire face aux attaques bulgares et austro-allemandes contre son ancienne alliée.

Les bulgares, d'après une déclaration prêtée par les agences à leur Premier Ministre Radoslavoff, ne songeraient pas à d'autre entreprise qu'à l'occupation de la Macédoine, déjà plus qu'à moitié réalisée, et ils s'en tiendront là, à moins que les Alliés ne les attaquent en Bulgarie même ou en Macédoine.

On parle encore de paix

Une rumeur s'est répandue ici aujourd'hui que le prince von Buelow ancien chancelier de l'empire d'Allemagne soumettra prochainement au président Wilson des Etats-Unis et au roi Alphonse XIII d'Espagne une esquisse des conditions auxquelles l'Allemagne pourrait être disposée à discuter la paix.

La rumeur a pour source, dit-on, une dépêche de Madrid à l'agence Reuter et n'a été confirmée d'aucun

côté. La dépêche citait comme autorité le prince Camporale, un noble Italien qui est le beau-frère du prince Buelow. Le rapport a d'abord été publié à Madrid, dit le correspondant, sous forme de message venant de Rome. Mais il a toutes les apparences d'un canard venu au jour à Berlin et lâché sur le monde pour faire croire à la mansuétude de l'Empereur Guillaume, qui deviendrait ainsi "l'Ange de la Paix".

Les femmes ont voté lundi pour la première fois, dans l'histoire de Norvège à l'occasion des élections générales. L'accord du suffrage aux femmes a amené l'enregistrement de 170,000 votants additionnels.

A Saint-Constant, un nommé Chéri Lanctôt, cultivateur, était dans son champ, à miner une grosse pierre, lorsqu'une explosion prématurée fit exploser la cartouche. Le malheureux eut le côté droit de la figure mis en marmelade et il expira deux heures et demi après.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC, Municipalité du Village de Rougemont, Comté de Rouville.

Aux électeurs propriétaires municipaux de la municipalité du Village de Rougemont. Avis public, est, par les présentes donné, par A. Ledoux Sec.-Trés. de la dite municipalité :

Qu'à une session spéciale du conseil municipal du village de Rougemont tenue dans la salle Ostiguy, lieu ordinaire des sessions du dit conseil, VENDREDI le 22ième jour d'octobre 1915, à laquelle session ont été présents : M. le Maire Pierre Ostiguy, et Messieurs les conseillers E. Gadbois, A. Fontaine, A. Boucher, P. Boulais, A. Lassonde, F. Ostiguy, formant la totalité des membres du dit conseil sous la présidence de M. le Maire :

Il a été adopté un règlement portant le Numéro 6 des règlements de la dite municipalité autorisant le Conseil du Village de Rougemont, à acquérir une certaine source d'eau vive et les droits de passage pour la construction d'un bon aqueduc en fonte et d'un réservoir en ciment pour la dite municipalité.

D'après des estimations faites, le coût de cette construction serait de douze mille piastres (\$12000.00) et à emprunter le dit montant à longues échéances et au taux le plus avantageux possible, par obligations en bons de \$500.00 chacun.

Qu'en conformité aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, le règlement susdit, sera soumis à l'approbation des électeurs propriétaires de la dite municipalité en vertu d'une résolution passée à cet effet le 22 Octobre 1915.

Qu'en conséquence une assemblée des électeurs municipaux propriétaires de la dite municipalité du village de Rougemont est par les présentes convoquée et aura lieu VENDREDI le 19 novembre prochain, à dix heures du matin à la salle du conseil municipal du village de Rougemont, Comté de Rouville, pour y être continuée le jour suivant, s'il y a lieu, de la même manière que la tenue des assemblées des électeurs municipaux, pour l'élection des conseillers municipaux, le tout aux fins de tenir un bureau de vote, dans le but de décider, si le règlement adopté par le conseil, ainsi qu'il est dit ci-dessus, sera approuvé ou non, par les électeurs municipaux propriétaires de cette municipalité.

Donné à Rougemont ce 24 Octobre 1915. Vraie copie A. LEDOUX, Sec. Trés.

Copie d'un règlement adopté par le conseil Municipal, du Village de Rougemont Rouville.

PROVINCE DE QUÉBEC, Municipalité du Village de Rougemont

A une session spéciale du conseil municipal du village de Rougemont convoquée par M. Pierre Ostiguy, Maire, et tenue à l'heure et au lieu ordinaire de réunions le 22ième jour du mois d'octobre mil neuf cent quinze, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle sont présents M. le Maire Pierre Ostiguy et Messieurs les Conseillers : E. Gadbois, A. Fontaine, A. Boucher, P. Boulais, A. Lassonde, F. Ostiguy.

Formant le corps du conseil au complet sous la présidence de M. le Maire. Les conseillers ayant après vérification reçu avis de la convocation de cette session.

Le règlement suivant a été adopté par conseil, savoir : Attendu qu'il est nécessaire de construire un aqueduc au village de Rougemont tant pour pourvoir au besoin domestique et industriel des habitants de ce village que pour protéger les contribuables en cas d'incendie.

Attendu que la construction d'un aqueduc en ce village coûterait d'après les estimations faites environ douze mille piastres.

Attendu que les contribuables sont intéressés à ce que cette somme de douze mille piastres ne soit pas prélevée par voie de taxation immédiate, mais soit fournie au moyen d'un emprunt à longues échéances par obligations ou débiteures et être émises sur le crédit de la municipalité.

Il est proposé par M. Aristide Lassonde, appuyé par M. Fortunat Ostiguy, et résolu :

Que le règlement suivant soit adopté par ce conseil, savoir :

Règlement No. 6 Ordonnant la construction d'un aqueduc dans le village de Rougemont et autorisant à cette fin l'émission d'obligations au montant de douze mille piastres.

Il est statué et ordonné par règlement de ce conseil ainsi qu'il suit : 1.—La corporation du village de Rougemont fera tous les travaux et achètera tous les matériaux, droits de passage, source d'eau vive et autres qui seront jugés nécessaires pour la construction dans ce village d'un bon aqueduc en fonte, et d'un réservoir en ciment, de dimension convenable

destiné à pourvoir aux besoins des habitants et à protéger ceux-ci en cas d'incendie tant pour le présent que pour l'avenir.

2.—Les travaux seront faits du 1er Mai au 15 Août 1916, conformément aux plans et devis que cette corporation fera préparer par un ingénieur civil lesquels plans et devis ce conseil pourra cependant modifier s'il le juge opportun.

3.—Ce conseil donnera sur soumissions préalables l'entreprise des travaux à faire ou fera exécuter lui-même tous ces travaux lesquels seront faits dans tous les cas sous la surveillance et la direction immédiate d'un ingénieur civil ou d'une autre personne compétente nommée par ce conseil.

4.—Ce conseil pourra faire tout ce qui suivant les circonstances les difficultés et les cas prévus et imprévus qui pourraient se produire sera par lui considéré nécessaire et utile pour parvenir à la construction et parachèvement du dit aqueduc.

5.—Ce conseil est présentement autorisé à faire un emprunt de douze mille piastres pour le coût de la construction de cet aqueduc.

6.—Pour effectuer cet emprunt, ce conseil autorise et ordonne une émission d'obligations ou débiteures pour la dite somme de douze mille piastres, sur le crédit de la municipalité du village de Rougemont consistant en vingt quatre obligations de \$500.00 piastres chacune, datées du jour de leur émission, payables à 40 ans de leur date, au porteur, au bureau du conseil à Rougemont et portant intérêt à pas plus de 6% par an, cet intérêt sera payable annuellement au porteur, au bureau du dit conseil, pour cet intérêt des coupons seront annexés aux dites obligations.

Le Maire et le Sec. Trés. de cette municipalité sont par le présent règlement autorisés à signer les dites obligations ainsi que les coupons de l'intérêt.

Un fonds d'amortissement de deux pour cent par an est présentement créé à l'effet de payer le capital des dites obligations et le montant prélevé annuellement pour pourvoir à cet amortissement sera placé, chaque année, dans les fonds publics de la Puissance du Canada ou déposé dans une banque constituée en province ayant un bureau d'affaires en la Province de Québec, suivant les instructions qu'en donnera le conseil au Sec. Trés. qui devra lui en soumettre un état chaque année dans le mois de février, ou en tout temps, sur l'ordre du conseil. La municipalité se réserve le droit d'employer ce fond d'amortissement pour achat des dites obligations, et ce, graduellement par ordre d'énumération de ces obligations et au fur et à mesure que le lui permettra l'accumulation des fonds provenant tant de l'amortissement de deux pour cent (2%) que de l'intérêt sur les obligations rachetées.

Pour effectuer le paiement de l'intérêt annuel sur les obligations et de la somme requise pour composer le fond d'amortissement, une somme de 8% sur le montant emprunté sera prélevée chaque année par voie de taxation directe et spéciale sur les biens-fonds imposables de la municipalité de ce village, suivant le rôle d'évaluation alors en vigueur ; le conseil pourra inclure annuellement cette somme dans le montant à prélever pour les dépenses courantes.

7.—Les dites obligations seront émises sur l'ordre du conseil en temps opportun, en regard aux fins pour lesquelles leur émission est autorisée ; et elles seront négociées par ce conseil dans le temps, de la manière et aux conditions jugées convenables.

8.—Le présent règlement n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires et par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, selon la loi.

Adopté. Signé PIERRE OSTIGUY, Maire.

A. LEDOUX, Sec. Trés. Certifiée vraie copie du règlement ci-haut transcrit, et déposé dans les archives du conseil.

A. LEDOUX, Sec. Trés. 1180—29,5.

The Farmer's Shoe Company

Avis de Convocation d'assemblée générale spéciale des actionnaires

Avis est par le présent donné qu'à la demande des soussignés, tous actionnaires de la Farmer's Shoe Co., possédant au moins le quart en valeur du capital souscrit de la compagnie, une assemblée générale spéciale de la compagnie est convoquée pour samedi, le 13 novembre 1915, au bureau de la compagnie, à Acton Vale, à deux heures p.m., et qu'à cette assemblée il sera proposé l'une des deux alternatives suivantes :

Vente en bloc ou en détail des propriétés et de l'actif de la compagnie ou dissolution et liquidation de la compagnie, la nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs dans le but de procéder à cette liquidation et à vendre les propriétés et l'actif de la compagnie, en bloc ou en détail ; pourvoir à la distribution du produit de telle vente ou telle liquidation suivant le cas.

RALPH LOCKE, THOMAS DUFRESNE, JOHN PERCIVAL.

Daté d'Acton Vale, ce 29 octobre, 1915, 1196

The Farmer's Shoe Company

Notice of a special general meeting.

Notice is hereby given that on the petition of the undersigned, shareholders of the Farmer Shoe Company, holding at least one quarter in value of the subscribed capital of the said Company, a special general meeting is called for Saturday, the 13th November instant, at the office of the Company, at Acton Vale, at 2 p.m. and that at the said meeting the two following propositions will be made, that is :

To sell "en bloc" or in detail properties and assets of the Company, or ; 2—to appoint one or more liquidators to liquidate the said company, and sell the properties and assets to the Company "en bloc" or in detail and to distribute the proceeds of said sale or liquidation as the case may be.

Signed : RALPH LOCKE, THOMAS DUFRESNE, JOHN PERCIVAL.

Dated at Acton Vale 29th Oct. 1915. 1196

LA COMPAGNIE DE GAZ, ELECTRICITE ET POUVOIR

Votre maison devrait être éclairée avec des lampes économiques Mazdas.


Votre bureau, magasin ou manufacture nécessitent aussi des Mazdas.

Il n'est plus avantageux d'employer l'ancien modèle de lampes.

Venez voir nos Mazdas

LA CIE DE GAZ, ELECTRICITE ET POUVOIR

1175—jno



Soyez sûr que vous avez raison

—alors en avant. Si votre avenir et celui des personnes qui dépendent de vous sont assurés, engagez-vous dans les affaires avec l'esprit tranquille. Avoir de l'argent en banque ou un bon commerce n'est pas une garantie que vous serez exemptés de la misère sur vos derniers jours. Les statistiques démontrent que 60 % de tous les indigents possédaient des propriétés et que la plupart les ont perdues pour des causes au-dessus de leur contrôle. Une police de pension mensuelle dans la Canada Life, vous garantissant un revenu mensuel pour la vie, commençant à 65 ans est le seul moyen d'assurer votre avenir. C'est aussi une protection pour ceux qui dépendent de vous, à partir du paiement de la 1re prime jusqu'à ce que l'on commence à vous payer la rente et 120 paiements garantissent votre propriété en tout temps. Laissez-nous vous en dire plus long sur cette police. Une carte postale vous apportera beaucoup d'information intéressante.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

F. BARTELS, Agent, Saint-Hyacinthe 1847

ST-HYACINTHE MONTREAL

Tel. 102 Tel. Main 1663

YVON & GENDRON

AVOCATS

159 rue Girouard, St-Hyacinthe Bureau à Montréal

CHAMBRE 15 EDIFICE LA SAUVEGARDE 92 rue Notre-Dame Est

UN MOT AU PUBLIC

Quand vous achetez hors de votre localité, vous enrichissez des étrangers au détriment de vos concitoyens. Aidez les marchands de chez vous. En retour vous recevrez un meilleur service et des meilleures marchandises

PENSEZ D'ABORDA VOS CONCITOYENS

On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements située assez près du centre des affaires.

Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

J. W. ST-JEAN

Electricien-Contracteur

Installation de système électrique des plus perfectionnés, Posage d'appareils et fixtures, lampes Etc., etc.

Spécialités : Posage de cloches électriques, aussi réparations.

57 St. François, Tél. Bell 232

Place du Marché, St. Hyacinthe 997—1a



VINCENT & GIROUARD

ROUTES 5 BORNAGES FONDATIONS ELECTRICITE POUVOIRS DEAD SURVEILLANCE DE TRAVAUX

EGOUTS POND AQUEUDUCS COURS D'EAU DRAINAGE PLANS CHIFFRAGE ECLAIRAGE.

970—1a

AVIS

Il me fait plaisir d'informer le public de St. Hyacinthe que je viens d'ouvrir un clos de bois et charbon en face de la gare du Grand Tronc.

Je tiendrai toutes sortes de charbon que le public de St. Hyacinthe peut avoir besoin au plus bas prix du marché. Votre commande est sollicitée.

L. A. DENIS, En face de la gare du G. T. R. 1994—1a Tél. 368



MINARD'S LINIMENT

MADE IN CANADA

THE GREAT PAIN EXPELLER

FOR MAN & BEAST

Price 25 cts. per bottle

MINARD'S LINIMENT CO. LIMITED

SOLE AGENTS TO C.C. RICHARDS & CO. YARMOUTH, N.S.

GRAND CHOIX DE Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

A VENDRE

Un moteur de 2 forces et demie Bon marché. S'adresser au Clairon

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'imprimerie Yamaska
U. JACQUES, Prés.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Chronique Municipale

Séance du 27 octobre

Mons. le pro-maire Jacques occupe le fauteuil présidentiel et sont aussi présents MM. les échevins Amyot, Payan, Côté, Fontaine, Girard, Solis, St-Germain, et Campbell.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Lettre des RR. Frères du Sacré-Coeur demandant de continuer jusqu'à leur immeuble le canal d'égout en construction sur la rue Mondelet; référée à l'ingénieur de la cité pour rapport.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance de ce conseil, M. Fontaine propose que le comité de la voirie soit autorisé à faire une dépense de \$200 pour construire un canal d'égout sur la rue Mondelet, de la rue Morison vers le nord-ouest.

Proposition secondée par M. Côté et adoptée.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance de ce conseil, M. Fontaine propose que le comité de la voirie soit autorisé à faire une dépense de \$200. pour construire un trottoir de ciment sur la rue De La Bruère, de la rue Lafontaine vers le nord-ouest.

Proposition secondée par M. St-Germain et adoptée. M. Campbell votant contre.

Lecture du rapport du comité de la voirie qui a tenu une séance samedi le 23 de ce mois et qui a décidé d'acheter de l'asphalte pour faire la rue Mondor et terminer la rue Girouard.

M. Fontaine propose que le conseil ratifie la décision prise par le comité de la voirie à sa séance du 23 octobre courant et que le rapport soit déposé aux archives.

Proposition secondée par M. Amyot et adoptée.

Lettre de Canadian Underwriters electrical inspection bureau au sujet des déficiences de l'installation électrique du marché centre et de l'annulation du certificat émis par ce bureau.

Ordre est donné d'avertir l'entrepreneur de ces travaux et de le mettre en demeure de remédier à ces déficiences.

Lettre du Lieutenant Gouverneur de la province demandant d'organiser une collecte en faveur de l'Ordre St. Jean et la Société de la Croix Rouge de Londres.

M. Amyot propose qu'il soit fait droit à cette demande du lieutenant gouverneur et que les membres de la Croix Rouge de St. Hyacinthe soient autorisés à faire une collecte le jour qu'il leur plaira.

Proposition secondée par M. St. Germain et adoptée.

Lettre de la Montreal Stone Specialties au sujet du bonus, laissée sur la table.

Lettre de la British American Oil Co. demandant d'installer des réservoirs à gazoline et huile près de la voie ferrée du Grand Tronc.

M. Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement No 34.

Requête demandant une traverse sur la rue Bourdages.

M. Fontaine, appuyé par M. Amyot, propose que cette traverse soit faite et le coût chargé à l'entretien.

Requête demandant l'installation d'une lampe électrique au coin des rues Bourdages et Morrison. Référée au comité de l'éclairage.

M. Fontaine demande que le greffier fasse des recherches pour savoir si les Révérends Sœurs de l'Hôtel Dieu ont fait un contrat avec la cité au sujet de la rue St. Joseph et si cette rue peut être ouverte jusqu'aux limites nord-ouest

de la cité; faire rapport à la prochaine séance.

M. le pro-maire Jacques dit que l'arbre placé sur la rue Mondor, vis à vis la propriété de M. Cadorette cause des dommages et qu'il devrait être abattu.

M. Campbell, appuyé par M. Fontaine, propose que l'arbre en question soit abattu. Adopté.

Lecture et approbation des comptes et le conseil s'ajourne à mercredi, le 3 nov., aux lieu et heure ordinaires.

La terrible enquête

L'on a continué, le 22 Octobre courant, dans la Salle de l'Hotel de ville, l'enquête appelée à décapiter tout le personnel du Département de Voirie.

Le témoins ont été, de la part des plaignants :

VICTOR POTVIN

electricien de cette ville, âgé de 32 ans.

Il dit qu'il est un de ceux qui ont aidé à abattre le fameux arbre de la rue Girouard.

Il travaillait sous les ordres de l'ingénieur Hector Cadieux et il ne se rappelle pas avoir vu le criminel Boulay sur les lieux.

Il lui semble qu'on aurait dû s'y prendre autrement pour abattre le gros orme; mais, d'un autre côté, il admet que chacun avait son plan parti culier, pour faire cette besogne.

JOHNNY GIROUARD

aidait, lui aussi, lui à l'abattage en question. Il tenait le cable avec l'aide d'un compagnon, pour tâcher de le faire tomber dans la rue. D'après lui ils n'étaient pas assez de deux, pour cet ouvrage. Sur une question du maire, il dit qu'il ignore si deux hommes n'auraient pas suffi, en faisant, tournant le cable plusieurs fois autour de l'arbre. A tout événement, il n'a pas vu M. Boulay.

GEDEAS SAURETTE

trouve, lui aussi, qu'on ne mettait pas assez d'hommes sur le cable. Il dit que chacun avait son plan à lui. Quand un malheur est arrivé, tous les gens trouvent un remède qui aurait pu l'éviter. Il a souvent abattu des arbres, dans les bois, jamais dans une ville. Il reconnaît volontiers qu'un arbre ne tombe pas toujours là où le bucheron veut le faire tomber. Avant l'accident dit il, chacun avait un plan à soumettre, mais personne ne parlait. D'après lui, on aurait dû couper plus de grosses branches, avant de procéder à l'abattage.

L. N. BOISCLAIR

a travaillé, en même temps que Plante, à la bâtisse des Contés Unis. La première semaine, tous les ouvriers, excepté Plante, ont reçu leurs payes.

Plante lui a demandé combien il recevait, et Boisclair lui a dit qu'il recevait \$2.

—C'est drôle, lui a dit Plante, quand Chabot m'a engagé, il m'a dit que la Corporation ne payait que \$1.75 Fontaine, le président du Comité de la Voirie, et lui ont expliqué le cas. M. Fontaine a alors donné des ordres pour qu'à l'avenir, chaque ouvrier ait son enveloppe. Tous deux sont repartis en disant que M. Fontaine leur avait rendu justice. Après cela, Plante recevait ses \$2. comme les autres, dans une enveloppe.

ALPHONSE PAQUIN

ouvrier, âgé de 24 ans, dit qu'il a travaillé pour Chabot et qu'il a reçu de la Corporation \$2. par jour. Il dit que lorsque son enveloppe était rendue dans sa poche, il était parfaitement libre d'en faire ce qu'il voulait. D'ailleurs, il n'a travaillé que 29 heures. Il a été payé de 24 heures et la Corporation lui redoit la balance.

ENTRE VOISIN

Je suis bien content, je viens de faire un bon marché.

—Comment cela?

—J'ai acheté des rentes pour mes enfants.

—Tu es chanceux.

—Et pardessus le marché, en les inscrivants maintenant dans les Prévoyants du Canada, J'ai gagné une année de vente qui me coûte rien.

Hâte-toi de rentrer les tiens avant le 31 décembre. 1190

Grand Concert Belge du 6 novembre



Milc DAISY JEAN

Violoncelle solo du Conservatoire Royal de Bruxelles et du Kursaal d'Ostende

Nouvelles Locales.

Personnels

Lady Langelier, veuve de l'ex-lieutenant gouverneur de la province de Québec, est de passage en cette ville.

Mardi, le 25 courant, Mme Louis Gosselin, du village de St. Joseph, a donné un thé auquel assistaient Mme L. Beaugard, de Holyoke, Mass., Mme George Richer, Mme Edmond Gaucher, Mme Adélar Gosselin, Mme Josephat Marchessault et ses deux filles, etc. Ajoutons que la réunion fut des plus plaisantes.

Le grand concert belge

Le concert belge du 4 novembre s'annonce sous les plus heureux auspices et les retardataires feront bien d'aller retenir leurs places au plus-tôt.

Le programme est superbe, les six artistes, tous chanteurs et musiciens de première ordre, ont composé un régal artistique.

Passer une belle soirée en faisant le bien, c'est à quoi sont conviés nos lecteurs.

Assaut brutal

Chaque soir, depuis assez longtemps M. J. E. Dussault, agent vendeur et directeur de la Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand, fait le tour de la manufacture et de ses dépendances, afin de voir à ce que tout soit bien à l'ordre.

Mardi soir, vers les dix heures, il se trouvait dans la cour, faisant sa tournée habituelle, quand il reçut à la tête un coup qui le fit tomber par terre.

Malgré la violence de l'assaut, il put cependant se relever et se rendre au téléphone, pour appeler son cocher. Une fois dans la voiture, il perdit connaissance, mais pendant quelques instants seulement, Mercredi matin, il avait la figure enflée d'une manière peu ordinaire, mais il ne souffrait pas.

La blessure n'aura pas de conséquences sérieuses.

Chose assez étrange, il n'a pas vu qui l'a frappé, de même qu'il ne sait pas avec quoi on l'a frappé.

Il y a des gens tellement "gratins" qu'ils allument une allumette pour en trouver une qu'ils ont échappée.

Fin de l'enquête

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que l'enquête Belisle a pris fin hier soir, vers 10 heures.

Les signataires de ce document infamant, sont venus les uns après les autres, déclarer qu'ils ont signé ce papier sur les instances de l'illustre Baptiste, sans en savoir le contenu.

Un nommé Hébert est venu déclarer qu'il avait d'abord signé comme les autres, mais que sa femme a ensuite rayé son nom.

Il ajoute qu'il s'est servi de pierre appartenant à la Corporation, mais il n'en a pris que trois brouettées.

Sur cette déclaration, l'avocat des signataires s'est passé la main dans les cheveux absents, puis s'est épongeé la moitié du front.

L'affaire est en délibéré, pour la forme sans doute et maintenant tout le monde respire.

Détails dans un prochain numéro.

PERDU

Avez-vous les moyens de perdre de l'argent. Si vous ne voulez pas en perdre, entrez dans les Prévoyants du Canada avant le 31 décembre, autrement vous perdez une année de vente 1190

CONSTIPATION DES ENFANTS

Les Tablettes Baby's Own guérissent promptement la constipation des enfants. Elles agissent comme un laxatif doux, régulent les intestins et l'estomac et sont tout à fait inoffensives. Voici ce qu'écrivit à leur sujet Mme A. Crowell, de Sandy Cove, N. E. : "Je puis fortement recommander les Tablettes Baby's Own à toutes les mères dont les jeunes enfants souffrent de constipations.

Les Tablettes sont vendues par les marchands de médicaments ou sont envoyées par la poste, moyennant 25 cents la boîte, par The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (1192).

A LOUER

Deux logements de 5 pièces. S'adresser à J.C. Hamel, 23 rue St. Pierre ou au "Courrier".

Toutes les mères ont besoin d'une vigueur continue

Leur force est mise à contribution elles sont victimes de faiblesse et de douleurs

Là où il y a une famille qui grandit et dont il faut prendre soin, la maladie subite de la mère est une chose sérieuse. Nombre de mères qui sont sur pied du matin au soir et dont la besogne n'est apparemment jamais terminée, tentent de cacher leurs souffrances et devant les leurs affichent un air tout joyeux. Seules, elles savent ce qu'elles endurent avec les souffrances dans le dos, les maux de tête, les douleurs lancinantes et la faiblesse nerveuse; elles savent combien de nuits d'insomnie elles passent et elles se lèvent le matin fatiguées, abattues et tout à fait indisposées pour commencer leur nouvelle journée de travail. Ces femmes devraient savoir que leurs souffrances sont généralement à un manque de bon sang. Elles devraient savoir que la seule chose dont elles ont besoin avant tout pour obtenir un retour à la santé et de force, c'est un sang riche et rouge et aussi que parmi tous les autres remèdes il n'y a rien de semblable aux Pilules Roses du Dr Williams pour former un sang et rendre la santé. Toute femme souffrante, toute femme obligée de prendre soin d'une maison et d'une famille devrait faire un essai honnête de ces pilules, car elles les tiendront en bon ne santé et leur donneront des forces et leur allégeront le fardeau du travail à faire. Mme G. Strasser, Acton West, Ont., dit : "Je suis la mère de trois enfants et après la naissance de chacun d'eux, j'étais terriblement abattue. J'avais le sang pauvre et clair, je me sentais toujours fatiguée et j'étais incapable de vaquer aux travaux de mon ménage. Après la naissance de mon troisième enfant, mon état paraissait empirer, j'étais tout à fait épuisée. On me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams, ces pilules me firent le plus grand bien et je devins aussi forte qu'auparavant. En effet, après avoir pris ces pilules, je me sentais aussi bien portante qu'au temps de ma jeunesse et j'aime à faire mon travail.

Je me sers aussi des Tablettes Baby's Own pour mes petits et j'ai constaté que c'est un remède splendide pour les maladies infantiles." Vendues par tous les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (1192).

La saison des fourrures

"Toutes les femmes aiment les fourrures," dit A. B. Shubert, Président de A. B. Shubert, Inc, Chicago, U. S. A., la plus grande maison du monde s'occupant exclusivement de la véritable fourrure américaine. Leur amour des fourrures demande que tous les vêtements de fourrures se portent garnis de fourrures. Le tailleur dit : "Cet automne nous garnirons presque tous les habits avec de la broderie." Pas de broderie, nous voulons les garnir de fourrure et ils en mettent. Le résultat est que, tout ce que porte la jeune fille, depuis ses chaussures jusqu'à son chapeau, excepté ses sous-vêtements, doit être garni de fourrures. C'est ce qui a débarrassé notre magasin de fourrures, et réduit le stock dans les mains des marchands de fourrures, les manufacturiers, et les marchands en détail. C'est un cas de "Voir l'Amérique première," si vous voulez vendre vos marchandises, et vous assurer du fait que nous pouvons nous passer de l'Europe, si nous le voulons, et contrôler la collection des véritables fourrures d'Amérique, une chose qu'il y a environ un an, nous pensions impossible. M. Shubert dit : "Vous ne pouvez pas plus garder la véritable fourrure d'Amérique à un si bas prix aussi longtemps comme le veulent les femmes, que de garder un écureuil sur le sol."

L'oiseau matinal attrape le ver est un proverbe qui n'a pas été fait pour le ver.

ETAT CIVIL.

Cathédrale BAPTÊMES.

Oct. 22—Cécile Simone Jeannette, fille de Paul Bouchard et Cordélia Viau.

" 22—Louis Philippe Alfred, fils de Alf Augustin et Med. Petit.

" 24—Marie Germaine Laure, fille de J. B. Desrosiers et Ang. Bélanger.

" 24—Cécile Pauline Marie Louise, fille de Alphonse Bédard et Bertha Langlois.

" 24—Jean Louis Roger, fils de Le Morrissette et Cl. Lapointe.

" 24—Marie Antoinette Solange, fille de Philippe Auclair et Anne Lemoine.

" 25—Joseph Louis Philippe, fils de Zénon Poirier et G. Léger

MARIAGES

" 25—Entre Alva Berthiaume et Béatrice Dufresne.

" 26—Entre Albert Bédard et Albertine St. Jean.

SÉPULTURES

" 22—Rose Larivière, 5 mois.

" 22—Claire Lamothe, 8 mois.

" 23—Maurice Robert, 6 semaines.

" 25—Philomène Lecours, 79 ans.

" 25—Roger Lussier, 5 mois.

" 26—Laurence Gladu, 2 semaines.

" 27—Blanche Boucher, 13 mois.

" 27—Eva Vilandré, 5 semaines.

" 27—Victorine Gilbert, 3 mois.

Eglise Notre Dame du Rosaire

MARIAGES.

Oct 26—Entre Raymond Morin et Emelda Fredette.

" 27—Entre A. Desgranges et Merilda Beaugard.

" 27—Entre Emery Mathieu et Rachel Chagnon.

SÉPULTURES

" 23—Ambroise Chenette, 77 ans.

" 25—François Lacombe, 84 ans.

BEURRE ET FROMAGE

VENTE DU 23 OCT. 1915.

ST-HYACINTHE

Beurre..... 32 1/2
Fromage..... 15 1/2

COWANSVILLE

Beurre..... 32 1/4
Fromage..... —

M. A. CONNELL

TOUT SE VEND BIEN

Les produits de la ferme se vendent à des prix rémunérateurs; les pensions des Prévoyants du Canada se vendent en grande quantité; les Prévoyants du Canada sont aussi en train d'établir un nouveau record de collections. 1190

"Les Annales"

Relevons, dans le nouveau numéro des Annales : les piquantes révélations de l'abbé Wetterlé sur les mœurs allemandes; les réconfortants croquis de guerre d'Em. Faguet, Maur. Donnay, Alfred Capus, Paul Adam, Gabriel Timmory, Yvonne Sarcely; les vibrants poèmes patriotiques de Frans. Fabié, Henry Bataille, André Mouzey Eon, Théod. Botrel, Maurice Boigey; une très belle et très suggestive étude de Edouard Herriot sur la rééducation des grands blessés; une fine analyse du nouveau roman de Paul Bourget, par le Bonhomme Chrysale; de nombreuses et brillantes chroniques d'actualité qu'accompagnent de pittoresques et artistiques illustrations, et dont la réunion forme la plus instructive et la plus attrayante des revues littéraires de la famille.

Le numéro, 25 centimes.
On s'abonne 51 rue St. Georges, à Paris. Un an, 10 francs; six mois 5 fr. 50.

Un affreux accident est arrivé à une traverse à niveau de l'Intercolonial, près de l'Isle Vets. Un convoi de l'Intercolonial a frappé la voiture de M. Majoric Dubé, qui faisait une promenade, en compagnie de son fils et de sa fille, et trois occupants de la voiture ont été tués. Le cheval fut aussi tué et la voiture mis en pièces